

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 janvier 2025**

Le conseil s'est réuni le 13 janvier 2025 sous la présidence de Mme Guicheteau Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais,  
Queudeville

MM Marie, Voisin, Gossart, Horion, Calbris, Jenvrin, Sandret

Absente excusée : Mme Pelluet

Absent : M. Durand

Mme Pelluet donne procuration à Mme Espanoche

Secrétaire de séance : Mme Aunay

### **Flers-Agglo : avenant n°2-Guichet numérique**

Depuis le 01/01/2019 les usagers des 42 communes de Flers-Agglo peuvent faire leurs demandes d'urbanisme en ligne.

L'avenant n°2 des conditions générales d'utilisation a été approuvé par le conseil communautaire du 10/10/2024.

Les 42 communes de Flers-Agglo doivent également approuver cet avenant.

A l'unanimité le conseil approuve cet avenant

### **Approbation : avant-projet rue des écoles.**

La **Sogeti** (notre maître d'œuvre) nous a présenté un avant -projet sommaire pour les travaux rue des écoles afin de pouvoir demander des subventions.

Le **Te61** nous apporte également des aides pour les travaux.

A l'unanimité le conseil accepte de lancer le projet.

### **Convention Orange : travaux rue des écoles**

Une convention doit être passée avec Orange dans le projet d'enfouissement des réseaux pour un montant de 2 391,87 € HT.

### **Te61 - validation avant-projet travaux rue des écoles :**

Le conseil accepte l'avant-projet

### **Convention de servitude GRDF : lotissement**

Cela concerne l'extension du lotissement.

A l'unanimité le conseil accepte de passer une convention avec GRDF et autorise Mme Le Maire à signer cette convention.

### **Demande de DETR :**

A l'unanimité le conseil autorise Mme Le Maire à demander une DETR pour les travaux rue des écoles.

### **Personnel :**

Depuis le 01/01/2025 les collectivités ont des obligations vis à vis de leurs employés. Elles doivent leur apporter une participation financière pour les contrats mutuelle et prévoyance.

Les mutuelles des agents doivent être labellisées pour que le personnel puisse

bénéficiaire de cette participation à savoir 15 € par mois pour la complémentaire santé et 7 € par mois pour la prévoyance.

**Subventions :**

- Association Pétanque Pétruvienne.....	233,00 €
- Association Sports et Loisirs Pétruvien.....	2 053,00 €
- Association Tennis de Table de Saint Pierre du Regard.....	1 624,00 €
- Tennis Club de Saint Pierre du Regard.....	1 592,00 €
- Anciens combattants de Saint Pierre du Regard .....	599,00 €
- Association des parents d'élèves de Saint Pierre du Regard	4 973,00 €
- Aéro-club VDPHD.....	233,00 €
- Basket saint pierre du regard.....	597,00 €
- TEAM G2A .....	255,00 €
- F.J.E.P. ....	265,00 €
- CaP.....	71,00 €
- U.N.A. ....	149,00 €
- A.D.M.R.....	149,00 €
- Familles Rurales.....	149,00 €
- ALDEVA .....	64,00 €
- Clic du Bocage .....	51,00 €
- Centre d'apprentissage (C.F.A, C.I.F.A.C, I.F.A, MFR).....	36,00 € (par jeune)
- Caisse des Ecoles Publiques de Saint Pierre du Regard .....	14 061,00 €
- C.C.A.S de Saint Pierre du Regard. ....	25 332,00 €
- Par enfant de Saint Pierre du Regard qui fréquentera en 2025 un centre aéré, une colonie de vacances, une classe de neige, ... de mer ou classe verte, un voyage culturel (jusqu'en terminale). La subvention ne peut dépasser le total de la facture sans être supérieure à 47 € .....	47,00 €
- Prévention routière de l'Orne .....	50,00 €
- A.P.A.E.I. du Bocage virois de la Suisse Normande.....	61,00 €
- Œuvre des Pupilles des écoles publiques de l'Orne.....	40,00 €
- Association Valentin Haüy .....	40,00 €
- Association pour la recherche contre le cancer à Villejuif .....	51,00 €

### **Droit de fosse dans le cimetière :**

#### **Creusement fosse :**

- Fosse d'une profondeur ..... 199,00 Euros
- Fosse de deux profondeurs ..... 260,00 Euros
- Fosse enfant ..... 126,00 Euros

#### **Caveaux :**

- Creusement d'un caveau d'une profondeur ..... 286,00 Euros
- Creusement d'un caveau de deux profondeurs ..... 443,00 Euros
- Creusement d'un caveau trois profondeurs ..... 581,00 Euros
- Creusement d'un caveau urne ..... 66,00 Euros  
(dimension monument : 60cm x 80cm)

#### **Exhumation :**

- suivant le cas (en fonction du temps de travail) 63,00 à 247, 00 Euros

### **Concession dans le cimetière :**

#### **Pour les caveaux ou fosses :**

- concession trentenaire ..... 170,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 452,00 Euros

#### **Pour le columbarium :**

- concession trentenaire ..... 196,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 308,00 Euros

#### **Pour les caveaux urnes :**

- concession trentenaire ..... 100,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 152,00 Euros

### **Tarifs de la location du gîte et de la salle des associations :**

#### **Location gîte :**

- la chambre et par nuitée ..... 45,00 Euros
- Le week-end gîte complet avec la location de la salle des fêtes ..... 175,00 Euros
- Le week-end du vendredi au dimanche sans la location de la salle des fêtes .. 275,00 Euros
- Stagiaires du lundi au jeudi 23,50€ par nuitée (soit 94€ la chambre)
- Caution ..... 385,00 Euros

#### **Location salle des associations (demi-journée) :**

- (Réunion diverses, sans repas et pour un maximum de 40 personnes) 50,00 Euros

## **Tarifs salles communales :**

### **Salle des fêtes :**

-Location 48 heures (week-end et autres).....	312,00 Euros
-Journée .....	134,00 Euros
-Vin d'honneur .....	88,00 Euros
-Réunions diverses (demi-journée).....	50,00 Euros

<b><u>Location salle omnisports</u></b> .....	399,00 Euros
-Bal :.....	349,00 Euros

### **Subventions exceptionnelles :**

- Chloë Avice, une jeune pétruvienne est venue nous présenter son projet en lien avec l'association « Les Yeux Plus Gros Que Le Monde »

Cette association œuvre pour promouvoir l'ouverture culturelle et sensibiliser aux enjeux environnementaux à travers des projets pédagogiques et des supports audiovisuels.

Le projet se déroulera sur un an. Chloë voyagera sans avion entre la Normandie et le Japon, à la rencontre des cultures et des saveurs.

Un projet pédagogique auprès des écoles, des foyers et des centres de loisirs va être créé.

Cette association est à la recherche de subventions.

A l'unanimité le conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 €.

- L'association « tennis de table » souhaite acquérir deux nouvelles tables et nous demande une subvention exceptionnelle.

A l'unanimité le conseil décide de prendre en charge l'acquisition de ces deux tables à hauteur de 2 042,50 € HT.

### **Informations diverses :**

- Le coût de la rénovation du lavoir rue des lavandières s'élève à 21 066 € HT.  
Le Conseil Départemental nous a alloué une subvention de 2 106 €.

- Les travaux de la rue de la mairie avancent normalement.

Il reste les gargouilles à poser.

L'enrobé des trottoirs est prévu le 16 janvier 2025.

Le drainage au niveau de la salle des sports a été fait

L'éclairage reste à peaufiner.

- Les caméras sont en cours d'installation.

Des panneaux vont être installés pour avertir la population.

- Personnel : Un agent communal a demandé sa mutation pour fin mars 2025.

- Intempéries : comment prévenir la population en cas de panne d'électricité et/ou d'eau. Une réflexion est en cours.